



## Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- **la réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- **la diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- **l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- **la transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- **l'augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, **la transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- **une formation** initiale et continue de qualité,
- **l'abandon des pressions et injonctions managériales**.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES et le SNESup** aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la **FSU** pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner :

- **des élu-e-s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé-es pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉES  
AU QUOTIDIEN



Grâce à l'action du SNES-FSU sur PPCR,  
le nombre de promotions à la hors-classe  
a augmenté, j'ai pu y accéder.

Jean-Claude R., lycée (51)



Les élu-e-s du SNESup-FSU ont fait prendre  
en compte l'ancienneté de ma demande,  
j'ai pu obtenir mon congé formation.

Catherine B., université (19)

L'action du SNES-FSU m'a permis  
de bénéficier d'un allègement de  
service via la pondération REP+.

Nelly H., collège (44)



Les élu-e-s du SNESup ont suivi mon  
dossier et fait respecter mes droits :  
un détachement à l'ESPE m'a été accordé.

Vincent C., ESPE (38)



29 > 06  
NOV DÉC

**Votez !**

POUR AGIR ENSEMBLE